

Le compte rendu de la réunion du 14 janvier n'ayant reçu aucune remarque est adopté.

- 1. EOLIEN en MER sur le BANC de GUERANDE :**  
SPCNE a été invitée à participer à la réunion de l'instance de concertation sur le Parc Eolien en mer de Saint-Nazaire le 29/01/2020, salle de l'Immaculée à St-Nazaire. Rappel des avancements des travaux de raccordements réalisés par RTE (Réseau de Transport d'Electricité), de La Courance à Prinquiau. Le PDG de General Electric Renewable a insisté sur le développement d'une nouvelle filière industrielle avec des retombées importantes pour la région. A Saint-Nazaire, fabrication des nacelles et des sous-stations électriques et à Nantes, le siège mondial disposant d'un centre de recherche et d'ingénierie. SPCNE persiste à dire que le nombre d'emploi induits ne sera pas aussi important qu'annoncé. Les groupe de concertation vont continuer à se réunir à partir de mars 2020.
- 2. COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE :**  
SPCNE qui a participé à la première réunion du 05/12/2019 s'est rendue à la réunion du groupe de réflexion le 06/02/2020, à l'Hôtel de Ville pour travailler sur 5 sites parmi ceux proposés dans le projet urbain global « Saint-Nazaire, une ambition maritime et littorale ». SPCNE a pu travailler avec 2 groupes, sur l'îlot STEF et le Petit Maroc puis sur le Bois Joalland. Un animateur de séance collecte les idées de chaque groupe et rendra son dossier à la Mairie.
- 3. LABEL « VILLE d'ART et d'HISTOIRE » reçu par la ville de St-Nazaire le 21/01/2020.**  
La Mairie nous a transmis son communiqué de presse suite à l'attribution du Label par le Ministre de la Culture sur proposition du Conseil national des Villes et Pays d'Art et d'Histoire.  
Lors de son audition en décembre dernier la Maire avait mis en avant les atouts de la ville : *« l'intérêt historique majeur de ses chantiers navals créés il y a 150 ans et qui produisent les plus grands et les plus innovants paquebots du monde, mais aussi : l'intérêt de son industrie aéronautique presque centenaire, de son architecture de Reconstruction, de son littoral balnéaire et préservé et de la Brière, parc régional depuis 50 ans. »*  
Grâce à cette reconnaissance, la collectivité veut mettre en place un Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine, des études scientifiques et une aire de mise en valeur et de protection du patrimoine et soutenir une programmation grand public.
- 4. PROJET de CONSTRUCTIONS sur l'îlot SALENGRO :**  
L'association « Vivre en harmonie à St Nazaire » nous a communiqué la lettre que la Silène a envoyée à la mairie, fin janvier. Le projet de constructions est abandonné, les conditions de sécurité et économiques du projet ayant évolué ne sont plus viables pour le promoteur. Le permis de construire est annulé Une nouvelle étude va sans doute être envisagée.  
SPCNE va rechercher les dates correspondant aux nouvelles réglementations, notamment concernant les normes de sécurité incendies.
- 5. Commission de suivi de site du parc B de Donges exploité par la SFDM :**  
Réunion de la CSS le mercredi 5 février à 9h30 à la Maison des Associations AGORA (Salle n°2) de Saint-Nazaire. Le président SPCNE représente l'UDPN 44 et le vice-président SPCNE représente la SPCNE, membres du collège « associations ». Présentation du bilan annuel et présentation des actions de surveillance conduites par la DREAL. Une information : L'état va revendre en partie SFDM, la gestion du site, composé de cuves de stockage de liquides inflammables pour l'armée et de réserves stratégiques pour l'Etat.

## 6. CONSEIL DE QUARTIER :

### Quartier St Marc, Bollardière, Clos du vigneau :

- Réunion du groupe patrimoine le 21/01/2020 pour établir la fiche d'action qui devrait permettre la collaboration avec les autres partenaires. Prochaine réunion le 13/02/2020 à 18h.
- Reçu, le 07/02/2020, une invitation à la séance d'évaluation Inter Conseils Citoyens de quartiers 2020 qui se déroulera le Samedi 7 mars 2020 Salle polyvalente de l'Immaculée. Afin d'en évaluer le fonctionnement et de réfléchir aux perspectives à venir pour le renouvellement des prochains CCQ. SPCNE regrette que les Conseils ne puissent pas faire d'auto-saisines.

## 7. CONSEIL DE DEVELOPPEMENT :

Participation à la séance plénière, le 28/01/2020 et la présentation des vœux. Cette séance plénière a porté sur le thème du patrimoine. Le conseil a mis ainsi à l'honneur un travail passé et restitué en 2017 sur l'attractivité culturelle et l'identité du territoire. Présentation intéressante, SPCNE pose la question de l'horloge de l'ancienne gare et des statues qui l'encadreraient. Elles sont stockées à l'abri mais pourraient être exposées quelque part mais ça semble compliqué.

## 8. UDPN 44 :

- CA du 04/02/2020. Le Président SPCNE, 1<sup>er</sup> Vice-Président UDPN 44 a donné sa démission de la Vice-Présidence.
- Reçu le 04/02/2020, le compte-rendu de la réunion du CA de novembre. Il y est rappelé la position des associations concernant l'utilisation du Chromate de Strontium par les entreprises Rabas-Protec et Stélia à Méan-Penhoët, pour lesquelles une CSS a été mise en place en 2018. Il est étonnant de constater que les Chantiers de l'Atlantique ne sont pas concernés par la réglementation SEVESO et ne font pas l'objet d'une CSS. Les Chantiers de l'Atlantique et Cargill sont classés SEVESO bas et pas de CSS. Pourtant le problème de gestion des déchets pourrait être mieux surveillé aux Chantiers. Un courrier à faire aux Préfet des Pays de Loire mais aussi au Préfet maritime.

## 9. Union des Associations de Défense du Littoral :

L'association délivre chaque année un prix ORANGE (bonne conduite) et un prix CITRON (conduite à dénoncer).

Le Prix Orange ira au Maire de Moëlan qui s'est beaucoup investi sur les friches littorales à remettre en culture en favorisant les petits projets et le prix Citron au Maire de Trélévern qui fait fi de toutes les interdictions et rappels des services officiels depuis 2008 pour urbaniser un espace protégé.

A noter : une proposition pour le prix Citron à M. Yves Métaireau Pst de la communauté de communes Cap Atlantique et à M. J.C. Baudrais maire de Pénestin pour :

Avoir fait lancer des travaux illégaux de défrichement d'une zone de 8,5 ha, riche en biodiversité, à Loscolo (commune de Pénestin) dans le cadre de la création d'un parc d'activités mytilicole contesté par les riverains et les associations locales. Ceci sans attendre le jugement du tribunal de Rennes sur le référé suspension déposé (audience prévue le 23 janvier).

## 10. COURRIERS

- Reçu, le 18/01/2020, de la Préfecture, le compte rendu relatif à la Commission de suivi des sites Elengy, IDEA Services vrac et Yara France de Montoir-de-Bretagne du 17/12/2019.
- Reçu, courant janvier des réponses à nos vœux envoyés : Madame Cécile Girard-Raffin, Monsieur Builting, Messieurs Préfet des Pays de Loire et Sous-préfet de St-Nazaire.

## 11. Infos sur la construction 114 rue Ferdinand Buisson :

La démolition et l'arrachage des arbres a eu lieu entre Noël et Nouvel An. Il reste moins d'arbres que prévu et ceux qui restent ont leurs racines saccagées. Le décaissage du terrain fait apparaître des mares d'eau. La réserve d'eau datant de 1917 située sur le terrain voisin a été retirée le samedi 1<sup>er</sup> février.

**Prochaine réunion mensuelle le mardi 10 mars 2020 à 18h salle 1 Maison des Associations, St Nazaire.**

Fait à Saint-Nazaire, le 11 février 2020  
Le Président de la SPCNE,